

Les parents ayant des enfants adultes à la maison

par Martin Turcotte



Les parents qui hébergent leurs enfants adultes sont devenus de plus en plus nombreux au cours des dernières années. Les médias, les émissions télévisées et les films ont souvent dépeint cette situation, évoquant la difficulté qu'éprouvent bon nombre de parents à dire à leurs enfants qu'ils devraient quitter le nid familial. Dans la plupart de ces scénarios, on trace le portrait de parents frustrés, qui endurent une situation qu'ils n'avaient pas prévue et à laquelle ils ne s'étaient pas préparés.

Comme c'est souvent le cas, l'opinion populaire au sujet des enfants adultes habitant chez leurs parents n'est probablement pas sans fondement. Il est possible que certains parents se sentent piégés dans une situation où leurs enfants profitent de leur hospitalité sans offrir grand-chose en retour. Cependant, il est probable que ces portraits constituent, dans plusieurs cas, une exagération. En effet, de nombreux parents apprécient la compagnie de leurs enfants adultes — et parfois l'aide qu'ils leur offrent¹ —, alors que d'autres peuvent penser, pour un certain nombre de raisons, que c'est leur devoir d'aider leurs enfants au cours de cette période de leur vie. De plus, dans les milieux où les liens familiaux ont une importance égale (ou supérieure) à l'indépendance économique, il est possible que les parents préfèrent que leurs enfants continuent à partager leur logement

jusqu'à ce qu'ils accomplissent un autre rite de passage à l'âge adulte — le mariage, par exemple.

Qui sont les parents dont les enfants adultes habitent toujours à la maison? Sont-ils moins susceptibles d'avoir un revenu élevé et plus susceptibles d'être des immigrants? Aussi, comment ces parents considèrent-ils leur expérience de cohabitation avec leurs enfants? Dans la présente étude, on utilise les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2001 pour comparer la situation des parents ayant encore des enfants adultes à la maison et ceux dont les enfants adultes ont quitté le logement familial. On examine ensuite si la cohabitation entraîne des répercussions négatives pour les parents, particulièrement en ce qui a trait aux conflits entre conjoints. On compare également la situation des parents dont les enfants adultes n'ont jamais quitté le domicile à celle des parents dont les enfants sont revenus y habiter après une certaine période.

Les parents qui habitent dans une RMR sont plus susceptibles de cohabiter avec au moins un de leurs enfants

Les jeunes adultes d'aujourd'hui sont proportionnellement plus nombreux à habiter avec leurs parents que ceux d'il y a 20 ans. En 2001, 57 % des jeunes hommes et des jeunes femmes de 20 à 24 ans habitaient chez leurs parents, alors qu'en 1981,

cette proportion n'était que de 41 %. En règle générale, les jeunes adultes habitant chez leurs parents sont beaucoup plus susceptibles d'être célibataires et étudiants à temps plein que ceux qui n'habitent pas chez leurs parents. Ils sont également plus susceptibles d'avoir un faible revenu².

Cependant, on détient moins de renseignements au sujet de leurs parents. Un certain nombre de caractéristiques sont liées à la probabilité que les parents cohabitent avec leurs enfants adultes. Par exemple, les parents nés en Asie étaient proportionnellement trois fois plus nombreux à cohabiter avec leurs enfants adultes que les parents nés au Canada (73 % par rapport à seulement 26 %). De même, les parents dont le dernier enfant était dans la jeune vingtaine étaient de trois à six fois plus susceptibles de compter un enfant adulte à la maison que ceux dont le dernier enfant avait un peu plus de 30 ans. (Le tableau présenté dans l'annexe illustre ces associations.)

Une analyse multivariée a été réalisée afin de déterminer l'importance relative de ces différents facteurs quant à la probabilité que les parents cohabitent avec leurs enfants adultes. Seuls les parents dont l'enfant le plus jeune avait entre 20 et 34 ans³ ont été inclus dans cette analyse. Parmi ces parents, 32 % cohabitaient avec au moins un de leurs enfants adultes.

En maintenant les autres variables constantes, on observe que l'endroit où demeurent les parents influe grandement sur la probabilité qu'au moins un de leurs enfants adultes habite à la maison. Plus précisément, les parents qui habitent dans les plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) étaient plus susceptibles de compter un enfant adulte au sein de leur ménage, soit 41 % à Vancouver, 39 % à Toronto, 34 % à Ottawa et 28 % à Montréal. Par contre, seulement 17 % des parents habitant en région rurale ou dans de petites villes partagent leur maison avec au moins un de leurs enfants adultes.

Cependant, ces résultats ne signifient pas nécessairement que les parents habitant dans de petites régions sont plus réticents à héberger leurs enfants adultes. En effet, la plupart des établissements d'enseignement postsecondaire sont situés dans les grandes villes et, pour les étudiants dont les parents habitent déjà dans une RMR, demeurer à la maison peut se révéler une option attrayante du point de vue financier. Pour certains étudiants, il peut même s'agir de la seule solution. Par opposition, les jeunes adultes provenant de régions éloignées n'ont habituellement pas ce choix, et la plupart d'entre eux doivent quitter le logement familial afin de poursuivre leurs études. Le coût de la vie dans les plus grandes régions urbaines, qui est considérablement plus élevé que celui des autres régions du Canada, représente un autre facteur. Il est possible que les jeunes adultes à faible revenu ou ceux dont l'avenir professionnel est incertain hésitent plus longtemps avant de louer un appartement si leurs parents peuvent les héberger.

La province de résidence est également liée à la probabilité que le parent d'enfants adultes compte au moins l'un d'eux à la maison. En Ontario, les parents étaient plus susceptibles (30 %) de vivre avec un enfant adulte. Par contre, la



La probabilité prédite de cohabiter avec un enfant adulte était la plus élevée chez les parents habitant dans une grande ville

Caractéristiques du parent	Probabilité prédite (%)
Lieu de résidence	
RMR de Vancouver	41*
RMR de Toronto	39*
RMR d'Ottawa–Gatineau	34*
RMR de Montréal	28*
RMR dont la population est de 500 000 à 1 000 000 habitants	35*
RMR dont la population est de 100 000 à 499 999 habitants	22*
RMR ou AR dont la population est de 50 000 à 99 999 habitants	19
AR dont la population est inférieure à 50 000 habitants	16
Région urbaine hors RMR	18
Région rurale hors RMR	17
Région de résidence	
Atlantique	25
Québec	27
Ontario	30
Prairies	17*
Colombie-Britannique	21

Nota : Le groupe de référence est indiqué en italique.

RMR = Région métropolitaine de recensement.

AR = Agglomération de recensement.

* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

probabilité était considérablement plus faible dans les Prairies (17 %).

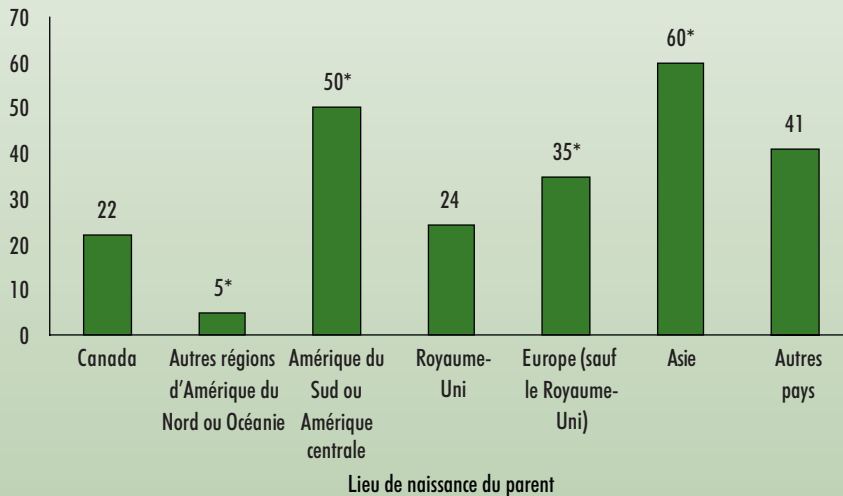
Les parents d'origine sud-américaine ou asiatique sont les plus susceptibles de cohabiter avec un enfant adulte

Le lieu de naissance des parents influe aussi sur la probabilité qu'ils aient hébergé un de leurs enfants adultes. En effet, à ce chapitre, la probabilité prédite des parents nés en Europe (sauf au Royaume-Uni), en Amérique du Sud et en Asie était beaucoup plus élevée (35 %, 50 % et 60 %, respectivement) que celle des parents nés au Canada (seulement 22 %). Des études antérieures ont également témoigné de ce phénomène⁴. Dans bon nombre de sociétés, on s'attend à ce que les jeunes adultes habitent chez leurs parents jusqu'à ce qu'ils se marient. De plus, dans certaines

cultures — notamment la culture chinoise⁵ —, prendre soin d'un parent âgé est souvent considéré comme une obligation familiale, alors que dans certaines cultures de l'Asie du Sud-Est, il est toujours très commun pour les nouveaux mariés d'habiter chez les parents du mari⁶.

Pour les parents qui sont nés à l'extérieur du Canada, le lieu de naissance n'est pas le seul facteur influant sur la probabilité qu'ils habitent avec un enfant adulte. Des études ont révélé qu'il existe un lien entre la cohabitation et le nombre d'années passées dans le nouveau pays⁷. Les parents qui ont immigré au Canada avant 1960 sont moins susceptibles de cohabiter avec leurs enfants adultes (38 %) que ceux qui sont arrivés au pays entre 1980 et 2001 (66 %), en maintenant tous les autres facteurs constants, y

Probabilité prédite (%)



* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au Canada lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

compris le lieu de naissance⁸. En ce qui a trait aux parents qui ont immigré au cours des années 1960 et 1970, la probabilité qu'ils habitent avec leurs enfants adultes était de 43 %. Cela signifie, pour la population immigrante, que plus le nombre d'années passées au Canada est élevé, moins la probabilité d'une cohabitation entre parents et enfant adulte est élevée, et ce, peu importe le lieu de naissance. Autrement dit, le lieu de naissance et la durée de résidence au Canada jouent des rôles indépendants. Par exemple, en maintenant les autres variables constantes, la probabilité qu'un parent d'origine asiatique ayant immigré entre 1980 et 2001 cohabite avec au moins un de ses enfants adultes était de 82 %.

Le revenu et le niveau de scolarité des parents ne sont pas liés à la cohabitation...

Certains auteurs ont avancé que les parents appartenant à une classe socioéconomique élevée étaient plus

susceptibles que ceux possédant un niveau de scolarité moins élevé et un faible revenu de s'attendre à ce que leurs enfants soient indépendants plus tôt⁹. D'autres ont affirmé que les parents dont le revenu est plus élevé étaient plus susceptibles d'utiliser leurs ressources afin d'aider leurs enfants adultes à quitter la maison¹⁰. Finalement, certains ont indiqué que les parents ayant un faible revenu auraient davantage tendance à encourager leurs enfants à rester auprès d'eux afin de profiter de la présence de soutiens économiques supplémentaires à la maison¹¹.

L'analyse des données de l'ESG ne soutient cependant aucune de ces interprétations. Les parents ayant un niveau de scolarité élevé étaient aussi susceptibles de cohabiter avec leurs enfants adultes que les parents ayant un niveau de scolarité moins élevé. Il en est de même pour les parents dont le revenu personnel est élevé par rapport à ceux dont le revenu personnel est plus faible¹². Il est assez probable, comme le laisse

entendre la sociologue Lynn White, que les propres ressources des enfants contribuent davantage à les mener à leur indépendance que les ressources de leurs parents¹³.

... mais le type de logement familial l'est

Le statut socioéconomique des parents n'est pas associé à la probabilité que ceux-ci demeurent avec un enfant adulte. Par contre, le type de maison qu'ils habitent influe sur cette probabilité. En maintenant les autres variables constantes, on observe que les parents habitant une maison individuelle non attenante sont plus susceptibles de cohabiter avec au moins un enfant adulte (probabilité de 28 %) que ceux qui habitent un appartement situé dans un immeuble bas (11 %). Les parents qui habitent une maison jumelée, une maison en rangée ou un duplex sont également plus susceptibles de cohabiter avec un enfant adulte. En règle générale, les personnes qui habitent une maison individuelle non attenante ou qui sont propriétaires de leur maison ont un statut socioéconomique plus élevé. Cependant, bon nombre de parents ayant un revenu moyen sont aussi propriétaires d'une maison individuelle. L'analyse multivariée permet de démontrer que le facteur qui a la plus grande influence sur la probabilité qu'un enfant adulte habite chez ses parents n'est pas le revenu de ces derniers, mais plutôt le type de logement dans lequel ils habitent — la taille de celui-ci étant relié positivement à la probabilité d'une cohabitation des parents et des enfants adultes.

En général, la perturbation de la structure familiale en raison d'un divorce ou d'une séparation est liée au départ prématuré des enfants¹⁴. Les résultats de l'analyse de l'ESG corroborent ces conclusions : les parents mariés sont plus susceptibles que les parents divorcés de cohabiter avec leurs enfants adultes. Cependant, il ne faut pas mal interpréter ces résultats. Il

Probabilité prédite	
Caractéristiques du parent	%
Type de logement	
Maison individuelle non attenante	28*
Maison jumelée ou duplex	27*
Immeuble d'appartements de cinq étages ou plus	17
Autres	13
<i>Immeuble bas</i>	<i>11</i>
État matrimonial	
En union libre	11
Marié(e)	28*
Veuf(ve)	27*
Séparé(e)	18
Célibataire	24
<i>Divorcé(e)</i>	<i>17</i>
Activité principale au cours de l'année	
<i>Travail</i>	<i>28</i>
Recherche d'emploi	28
Autre	24
Travaux ménagers	29
Retraite	21*
Maladie	18*

Nota : Le groupe de référence est indiqué en italique.

* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

est possible que de nombreux parents divorcés et séparés ne cohabitent pas avec leurs enfants adultes, non en raison de leur départ de la maison, mais simplement parce que les enfants demeurent chez l'autre parent (la mère, dans la plupart des cas). En effet, la probabilité prédite qu'une mère divorcée ou séparée cohabite avec au moins un de ses enfants adultes représente plus du double de celle du père (23 % par rapport à 9 %).

Le veuvage est également associé à la cohabitation avec un enfant adulte. Une fois les autres facteurs pris en compte, on constate que les parents veufs étaient pratiquement aussi susceptibles que les parents mariés de cohabiter avec un enfant adulte. Il est très possible que ce type de modalités de vie réponde davantage aux besoins du parent qu'à ceux

de l'enfant adulte¹⁵. Par exemple, certains chercheurs ont soutenu qu'il est possible que les enfants habitant chez leur parent veuf aient des liens affectifs plus étroits avec celui-ci et qu'ils se sentent davantage obligés d'habiter plus longtemps avec un parent qui pourrait autrement se retrouver seul¹⁶.

Par ailleurs, les ménages dans lesquels au moins un des parents est retraité ou malade ne conviennent peut-être pas à la cohabitation des parents et des enfants. En effet, par rapport à ceux qui travaillent pour gagner un revenu, les parents retraités ou malades étaient beaucoup moins susceptibles de cohabiter avec leurs enfants (probabilités prévues de 28 %, de 21 % et de 18 %, respectivement, en maintenant les autres variables constantes).

La dernière variable d'intérêt est l'âge auquel le parent a lui-même quitté la maison de ses parents. Après avoir tenu compte de l'ensemble des autres variables, on constate que les parents ayant quitté la maison de leurs propres parents avant l'âge de 18 ans sont beaucoup moins susceptibles que les autres de cohabiter avec un enfant adulte. Il est possible que les parents ayant quitté la maison à un jeune âge aient donné l'exemple à leurs propres enfants. Cela peut également signifier que ces parents aient exercé une plus grande pression sur leurs enfants — de façon implicite ou explicite — afin de les inciter à quitter la maison plus tôt.

Somme toute, les parents les plus susceptibles de cohabiter avec au moins un de leurs enfants adultes habitent dans une grande région métropolitaine de l'Ontario; ils sont nés en Asie ou en Amérique du Sud, habitent une maison individuelle non attenante, sont mariés et ont quitté la maison familiale après l'âge de 21 ans.

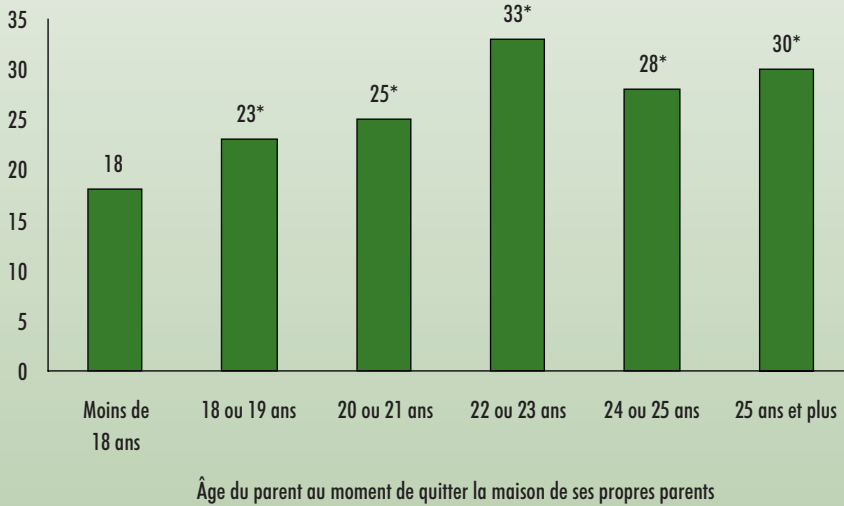
Les conséquences de la cohabitation avec un enfant adulte

Il arrive que la cohabitation des parents et des enfants adultes soit perçue de façon très négative. On dit parfois de bon nombre de ces enfants adultes qu'ils habitent chez leurs parents sans beaucoup contribuer au ménage, qu'ils possèdent une voiture plus récente que celle de leurs parents et, en plus, qu'ils sont aussi désordonnés que lorsqu'ils étaient adolescents. Le stress, le découragement et les conflits éventuels entre les parents sont apparemment chose commune dans ces ménages. Ces perceptions sont-elles exagérées?

On a demandé aux répondants de l'ESG s'ils étaient tout à fait d'accord, d'accord, en désaccord ou totalement en désaccord avec les deux affirmations suivantes : « J'éprouve souvent un sentiment de frustration parce que mes enfants occupent beaucoup de mon temps. » et « Avoir des enfants m'a

Les parents qui ont quitté la maison de leurs propres parents après 21 ans étaient plus susceptibles de cohabiter avec un enfant adulte

Probabilité prédite (%)



* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport à la catégorie « Moins de 18 ans » lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

rendu(e) plus heureux(se). » On leur a également demandé s'ils étaient très satisfaits, assez satisfaits, pas très satisfaits ou totalement insatisfaits en ce qui a trait à la « quantité de temps passé avec mes enfants ».

Une analyse comparant la situation des parents qui cohabitent avec au moins un enfant adulte à ceux dont les enfants adultes ont quitté la maison a appuyé, du moins en partie, l'idée selon laquelle le fait de partager sa maison avec un enfant adulte peut entraîner certaines frustrations. En maintenant constantes toutes les autres variables — comme le niveau de scolarité, l'âge, le sexe et le revenu —, on constate que les parents qui habitent avec deux enfants adultes étaient deux fois plus susceptibles d'affirmer être souvent frustrés parce que leurs enfants occupent beaucoup de leur temps. La probabilité prédite que ces parents soient d'accord ou tout à fait d'accord avec cette affirmation était de 8 %, par rapport à 4 % pour les parents ne cohabitant pas avec leurs enfants adultes. Cela dit, la plupart des parents, qu'ils habitent ou non avec leurs enfants adultes, étaient en désaccord ou totalement en désaccord avec l'affirmation.

Tandis que la cohabitation avec un enfant adulte peut entraîner quelques frustrations chez certains parents, elle peut également leur être profitable. Par exemple, certains parents peuvent bénéficier du fait que leurs enfants adultes contribuent au ménage en effectuant des tâches ménagères ou leur procurent un soutien affectif et une présence¹⁷. Il est également possible qu'ils soient davantage satisfaits de la quantité de temps passé avec leurs enfants. Dans l'ensemble, la majorité des parents dont le plus jeune enfant avait entre 20 et 34 ans se sont dits très satisfaits de la quantité de temps passé avec leurs enfants (54 %). Cependant, cette proportion est plus élevée chez les parents qui cohabitaient avec au moins un de leurs enfants adultes. En effet, en maintenant tous les autres facteurs

Les parents qui ont un enfant dans la jeune vingtaine ont une probabilité élevée de cohabiter avec un enfant adulte

Probabilité prédite

Caractéristiques du parent	%
Nombre d'enfants de 20 à 34 ans	
<i>Un</i>	20
Deux	27*
Trois ou plus	32*
Âge du cadet	
<i>20 ou 21 ans</i>	64
22 ou 23 ans	47*
24 ou 25 ans	34*
26 ou 27 ans	22*
28 ou 29 ans	11*
30 ou 31 ans	13*
32 à 34 ans	11*
Proportion de garçons et de filles	
Toutes des filles	23
Tous des garçons	28*

Nota : Le groupe de référence est indiqué en italique.

* Valeur présentant une différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants ($p < 0,05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.

Les personnes sélectionnées pour participer à cette étude étaient tous des parents canadiens dont le plus jeune enfant était âgé de 20 à 34 ans en 2001. Bien que certains parents dont le plus jeune enfant avait moins de 20 ans cohabitaient également avec un enfant adulte, leur situation familiale, ou l'étape à laquelle ils étaient situés dans le cycle de vie familiale, diffère certainement de celle des parents dont tous les enfants sont adultes. L'échantillon sélectionné permet de mieux comparer la situation des parents qui cohabitent avec leurs enfants adultes et avec celle des parents dont les enfants ont quitté la maison.

Techniques d'analyse et modèles statistiques

Les résultats présentés sont des probabilités prédites calculées à partir d'une régression logistique. Ils représentent l'estimation de la probabilité qu'un parent possédant une caractéristique particulière (par exemple, être né à l'extérieur du Canada) cohabite avec un ou plusieurs de ses enfants adultes, après que tous les autres facteurs compris dans le modèle de régression aient été pris en compte, c'est-à-dire qu'ils aient été maintenus constants.

Toutes les autres probabilités prédites dont il a été question dans le présent article (sauf l'échelle de dispute, voir ci-dessous) ont été calculées au moyen des résultats de modèles logit ordonnés. Les variables de contrôle (toutes liées au parent) utilisées dans le modèle de régression sont : le sexe, le niveau de scolarité, l'âge, l'état matrimonial (union libre ou mariage), le revenu personnel, le lieu de naissance (à l'étranger ou au Canada), la province de résidence, l'activité principale au cours de l'année (emploi, recherche d'emploi, travaux ménagers, retraite, maladie de longue durée, entre autres) et le nombre d'enfants adultes habitant à la maison (un, deux et plus, zéro étant la catégorie de référence).

Plus précisément, des modèles logit ordonnés ont été exécutés pour ce qui est des variables dépendantes suivantes, qui sont toutes de type ordinales : la satisfaction quant au temps passé avec les enfants (très satisfait à totalement insatisfait); la perception selon laquelle il faut passer trop de temps à s'occuper des enfants (tout à fait d'accord à totalement en désaccord); la perception selon laquelle le fait d'avoir

eu des enfants a rendu les parents plus heureux (tout à fait d'accord à totalement en désaccord); et la fréquence des différents types de conflits (souvent, parfois, presque jamais et jamais), y compris ceux qui concernent la situation financière, les enfants, les tâches ménagères et les responsabilités, les beaux-parents et les preuves d'affection. Dans un modèle logit ordonné, la variable dépendante prend, par exemple, une valeur de 4 pour « très satisfait », de 3 pour « satisfait », de 2 pour « insatisfait » et de 1 pour « totalement insatisfait ». Le modèle permet d'estimer la probabilité qu'une personne ayant des caractéristiques particulières se dise « très satisfaite », « satisfaite », « insatisfaite » ou « totalement insatisfaite ». Quatre constantes sont estimées, tenant compte du fait que la différence entre « satisfait » et « insatisfait » peut être plus grande (ou plus petite, selon le cas) que la différence entre « très satisfait » et « satisfait ». Les probabilités prédites ont été calculées en maintenant constantes toutes les variables, sauf celle d'intérêt (présence d'un, de deux et de plusieurs enfants ou absence d'un enfant adulte à la maison), à leur valeur moyenne pour l'échantillon en question.

« Échelle de dispute »

On a demandé aux répondants de l'enquête s'ils se disputent souvent, parfois, presque jamais ou jamais avec leur conjoint au sujet :

- des tâches ménagères et des responsabilités;
- de leurs enfants;
- de leur situation financière;
- des preuves d'affection données les uns envers les autres;
- du temps libre;
- des beaux-parents.

Pour chaque question, on a attribué un pointage de 1 si le répondant répondait « jamais », de 2 s'il répondait « presque jamais », de 3 s'il répondait « parfois » et de 4 s'il répondait « souvent ». On a ensuite additionné le tout afin d'obtenir une cote globale allant de 6 à 24.

Les résultats présentés dans le texte sur l'« échelle des disputes » proviennent d'une régression normale des moindres carrés, dont l'échelle de dispute est la variable dépendante.

constants dans un modèle statistique, on constate que 64 % des parents cohabitant avec un enfant adulte se sont dits très satisfaits du temps passé avec leurs enfants, par rapport à 49 % des autres parents. Certains parents cohabitant avec leurs enfants adultes auraient pu estimer qu'ils

passent simplement trop de temps avec eux — et donc déclarer ne pas être très satisfaits à cet égard. Cependant, les résultats révèlent que de nombreux parents préfèrent passer un peu plus de temps avec leurs enfants que trop peu.

La plupart des parents sont d'avis que le fait d'avoir eu des enfants les a rendus plus heureux. Est-ce que la cohabitation avec un enfant adulte pourrait inciter ceux-ci à changer d'idée? Il semble que non, car les parents qui habitent sous le même toit que leurs enfants adultes étaient

aussi susceptibles que les autres parents de dire que le fait d'avoir eu des enfants les a rendus plus heureux. En résumé, on peut affirmer que les parents qui cohabitent avec un enfant adulte étaient plus susceptibles d'exprimer une certaine frustration, mais ils ne manifestaient aucun regret en ce qui a trait au fait d'avoir eu des enfants. Au contraire, une plus grande proportion de parents cohabitant avec au moins un enfant adulte étaient très satisfaits du temps qu'ils passent avec leurs enfants.

Qualité du mariage

Qu'en est-il des relations de couple? À cet égard, la cohabitation des parents et des enfants adultes semble avoir davantage de conséquences. Mais là encore, elles sont loin d'être désastreuses.

Les parents ont indiqué que la présence d'enfants adultes à la maison a entraîné une légère augmentation de la fréquence des disputes avec leur conjoint au sujet de différents problèmes, tels que ceux liés à la situation financière, aux enfants, aux tâches ménagères et aux responsabilités, aux beaux-parents et aux preuves d'affection démontrées les uns envers les autres. Un score élevé sur l'échelle des disputes (échelle allant de 6 à 24) indique une plus grande fréquence des disputes. Toutes choses étant égales par ailleurs, les parents mariés¹⁸ cohabitant avec un enfant adulte étaient considérablement plus susceptibles de se disputer davantage que les parents mariés dont les enfants avaient quitté la maison (différence de 0,4 point sur l'échelle). Les parents habitant avec deux enfants adultes ont obtenu un pointage de 1,4 point plus élevé, une différence qui est aussi statistiquement significative.

Pourquoi les couples cohabitant avec un enfant adulte seraient-ils plus susceptibles que les autres de se disputer? Certains auteurs ont soutenu que le départ d'un enfant adulte contribue à réduire la fréquence des conflits qui

accompagnent souvent l'arrivée d'un enfant dans un mariage¹⁹. On dit également que cette nouvelle étape de la vie procure aux parents la satisfaction d'avoir réussi à s'acquitter de la responsabilité d'élever leurs enfants. Lorsque les enfants adultes retardent leur départ de la maison, il est possible que la fréquence des conflits entre conjoints demeure élevée un peu plus longtemps. Bien que les résultats ne prouvent pas que c'est forcément le cas, ils correspondent relativement à ces interprétations.

Cependant, tous les types de conflits compris dans l'échelle n'étaient pas associés de façon similaire à la fréquence des disputes déclarée par les parents mariés. Les sources de dispute suivantes ont été analysées individuellement : tâches ménagères et responsabilités, enfants, situation financière, preuves d'affection les uns envers les autres, temps libre et beaux-parents.

La probabilité de disputes fréquentes ou occasionnelles au sujet de la situation financière était plus forte lorsque deux enfants adultes ou plus habitaient la maison familiale (probabilité prédite de 31 %). Cette proportion était de 23 % lorsqu'un seul enfant adulte cohabitait avec ses parents et de 21 % lorsque tous les enfants avaient quitté la maison familiale. Il est possible que la fréquence de ce type de disputes augmente parce que la présence de deux enfants adultes dans leur logement signifie que les parents doivent assumer des coûts supplémentaires, même si les enfants participent aux dépenses familiales. Pour certaines familles, une hausse des coûts peut entraîner un risque plus élevé de disputes concernant la situation financière.

Dans le cas des parents qui cohabitent avec deux enfants adultes ou plus, la probabilité prédite d'avoir des disputes fréquentes ou occasionnelles avec leur conjoint au sujet de leurs enfants était également plus élevée (40 %, après avoir tenu compte des autres facteurs). Ce taux

représente le double de celui des parents dont les enfants ont quitté la maison familiale.

Finalement, la présence d'enfants est liée aux conflits par rapport aux tâches et aux responsabilités ménagères. La probabilité d'avoir des disputes fréquentes ou occasionnelles avec le conjoint à ce sujet était de 39 % pour ce qui est des parents mariés cohabitant avec deux de leurs enfants adultes ou plus et de 33 % en ce qui a trait à ceux cohabitant avec un enfant adulte; par contre, le pourcentage était plus faible (28 %) en ce qui concerne les parents ne cohabitant pas avec leurs enfants adultes. Peu importe si l'enfant adulte participe aux tâches ménagères ou non, d'autres personnes à la maison entraînent habituellement une augmentation de la quantité de travaux ménagers, ce qui peut à son tour accroître les risques de différends entre les parents. Cependant, la fréquence des autres types de conflits qui peuvent survenir entre conjoints (conflits par rapport aux preuves d'affection données les uns envers les autres, au temps libre et aux beaux-parents) n'était pas plus grande chez les parents qui cohabitaient avec un enfant adulte que chez les autres parents.

Le phénomène des enfants boomerang

Les enfants adultes qui reviennent habiter chez leurs parents après avoir vécu indépendamment sont parfois appelés « enfants boomerang ». En tout, le quart (24 %) des parents qui habitaient avec un enfant adulte cohabitaient en fait avec un enfant boomerang. Pour ces parents, le retour d'un enfant peut entraîner des conséquences différentes de celles auxquelles doivent faire face les parents dont les enfants adultes n'ont jamais quitté la maison; il se peut que les parents aient cru que leurs enfants étaient partis pour toujours. Une analyse supplémentaire dans le cadre de l'ESG a appuyé, du moins en partie, la supposition qu'il s'agit d'une expérience différente.

Les parents qui habitaient avec au moins un enfant boomerang étaient plus susceptibles d'exprimer leur frustration en raison du temps qu'ils doivent consacrer à leurs enfants (8 % par rapport à 5 % des parents cohabitant avec des enfants n'ayant jamais quitté la maison). Après le retour d'un enfant adulte, de nombreuses mères peuvent devoir recommencer le « deuxième quart »²⁰, ce qui peut avoir une incidence sur leur niveau de satisfaction. Les parents d'enfants boomerang étaient également moins susceptibles d'être tout à fait d'accord avec l'affirmation « Avoir des enfants m'a rendu(e) plus heureux(se) » (probabilité prédite de 57 % par rapport à 68 %). Cependant, en ce qui concerne les parents mariés, la fréquence des conflits entre les conjoints n'était pas plus grande avec un enfant boomerang qu'elle ne l'était avec un enfant adulte qui n'avait jamais quitté la maison.

Résumé

Les parents d'enfants âgés d'au moins 20 ans étaient beaucoup plus susceptibles que les autres de cohabiter avec au moins un de leurs enfants adultes s'ils habitaient dans une grande RMR, étaient propriétaires d'une maison individuelle non attenante et étaient nés en Asie, en Amérique du Sud ou en Europe. Le statut socioéconomique n'est pas associé à la cohabitation avec un enfant adulte. Les parents sont plus susceptibles d'indiquer une fréquence élevée de conflits au sein de leur mariage. Cependant, leur situation ne diffère probablement pas autant qu'il le semble parfois de celle des parents dont les enfants adultes ont quitté la maison. Les causes de conflit les plus fréquentes comprennent la situation financière, les enfants, les tâches ménagères et les responsabilités.

Depuis la collecte des données de l'ESG, en 2001, les conditions du marché du travail se sont améliorées partout au pays, entraînant une augmentation des possibilités

d'emploi pour les nouveaux travailleurs. Ainsi, il est possible que la proportion de parents cohabitant avec un enfant adulte ait diminué. Il serait intéressant de déterminer si le fait que la situation économique générale s'est améliorée a contribué à aggraver les conséquences de la présence d'un enfant adulte à la maison sur le mieux-être des parents qui font l'objet de cette étude.



Martin Turcotte est analyste à la Division de la statistique sociale et autochtone, à Statistique Canada.

1. Barbara Mitchel, « Too Close for Comfort? Parental Assessments of "Boomerang Kid" Living Arrangements », *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 23, n° 1, 1998, p. 21 à 46.
2. Monica Boyd et Doug Norris, « Continuer de vivre chez ses parents », *Tendances sociales canadiennes*, n° 52, 1999, p. 2 à 5.
3. Cela comprend les enfants biologiques, les enfants dont le répondant est le parent biologique, les enfants que le répondant a adoptés et les beaux-enfants que le répondant a élevés.
4. J. E. Glick et J. Van Hook, « Parents' Coresidence with Adult Children: Can Immigration Explain Racial and Ethnic Variation? », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 64, 2002, p. 240 à 253; Monica Boyd, « Ethnic variations in young adults living at home », *Canadian Studies in Population*, vol. 27, n° 1, 2000, p. 135 à 158.
5. Q. F. Zhang, « Economic Transition and New Patterns of Parent-Adult Child Coresidence in Urban China », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 66, 2004, p. 1231 à 1245.
6. C. Hirschman et N. H. Minh, « Tradition and Change in Vietnamese Family Structure in the Red River Delta », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 64, 2002, p. 1063 à 1079.
7. J. E. Glick et J. Van Hook, *loc. cit.*
8. Ces résultats représentent une section d'une analyse supplémentaire menée seulement auprès de parents d'origine étrangère. Les résultats complets de cette régression ne sont pas présentés.

9. D. Aylwin, « From Obedience to Autonomy: Changes in Traits desired in Children », *Public Opinion Quarterly*, vol. 52, 1988, p. 33 à 52.
10. A. Avery, F. Goldscheider et A. Spear, « Feathered Nest/Gilded Cage: Parental Income and Leaving Home in the Transition to Adulthood », *Demography*, vol. 29, 1992, p. 375 à 388.
11. *Ibidem.*
12. Le revenu personnel des parents a été choisi comme variable du modèle, car le revenu du ménage englobe le revenu des enfants adultes et celui des parents.
13. Lynn White, « Coresidence and leaving home: Young Adults and Their Parents », *Annual Review of Sociology*, vol. 20, 1994, p. 81 à 102.
14. W. S. Aquilino, « Family structure and home-leaving: A further specification of the relationship », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, 1991, p. 405 à 419; F. K. Goldscheider et C. Goldscheider, « The Effects of Childhood Family Structure on Leaving and Returning Home », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 60, 1998, p. 745 à 756; B. A. Mitchel, A. V. Wister et T. K. Burch, « The family environment and leaving the parental home », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 51, 1989, p. 605 à 613.
15. W. S. Aquilino, « The likelihood of parent-child coresidence: Effects of family structure and parental characteristics », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 52, 1990, p. 405 à 419.
16. J. Z. Zhao, F. Rajulton et Z. Ravanera, « Leaving Parental Homes in Canada: Effects of Family Structure, Gender, and Culture », *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 20, 1995, p. 31 à 50.
17. Barbara Mitchel, *loc. cit.*
18. Dans cette section, les parents qui vivent en union libre sont considérés comme mariés. Les analyses multivariées ont tenu compte de l'effet du mariage par rapport à celui des unions libres.
19. S. Anderson, C. S. Russell et W. R. Schumm, « Perceived marital quality and family life-cycle categories: a further analysis », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 45, 1983, p. 127 à 139.
20. Arlie Hochschild, *The Second Shift: Working Parents and the Revolution at home*, New York, Viking Penguin, 1989.

Caractéristiques du parent répondant	Proportion de parents dont le plus jeune enfant est âgé de 20 à 34 ans
Total	32
Lieu de résidence	
RMR de Vancouver	46
RMR de Toronto	54
RMR d'Ottawa—Gatineau	37
RMR de Montréal	32
RMR dont la population est de 500 000 à 1 000 000 habitants	36
RMR dont la population est de 100 000 à 499 999 habitants	29
RMR ou AR dont la population est de 50 000 à 99 999 habitants	23
AR dont la population est inférieure à 50 000 habitants	21
Région urbaine hors RMR	23
Région rurale hors RMR	20
Région de résidence	
Atlantique	22
Québec	28
Ontario	39
Prairies	25
Colombie-Britannique	31
Lieu de naissance	
Canada	26
Autres régions d'Amérique du Nord ou Océanie	F
Amérique du Sud ou Amérique centrale	59
Royaume-Uni	32
Europe (sauf le Royaume-Uni)	43
Asie	73
Autres pays	53
Sexe	
Homme	32
Femme	32
Âge	
Moins de 50 ans	46
50 à 59 ans	34
60 ans et plus	22
Plus haut niveau de scolarité atteint	
Diplôme universitaire	36
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	34
Diplôme d'études secondaires	35
Sans diplôme d'études secondaires	25
Revenu du ménage	
Moins de 20 000 \$	26
De 20 000 \$ à 39 999 \$	31
De 40 000 \$ à 59 999 \$	37
60 000 \$ et plus	35

Caractéristiques du parent répondant	Proportion de parents dont le plus jeune enfant est âgé de 20 à 34 ans
Type de logement	
Maison individuelle non attenante	34
Maison jumelée ou duplex	36
Immeuble d'appartements de cinq étages ou plus	28
Immeuble bas	15 ^E
Autre	F
État matrimonial	
Marié(e)	35
En union libre	17 ^E
Veuf(ve)	24
Séparé(e)	27
Célibataire	33 ^E
Divorcé(e)	23
Activité principale au cours de l'année	
Travail	39
Recherche d'emploi	36 ^E
Autre	30 ^E
Travaux ménagers	33
Retraite	19
Maladie	22 ^E
Âge auquel les parents ont quitté la maison de leurs parents	
Moins de 18 ans	22
18 ou 19 ans	27
20 ou 21 ans	32
22 ou 23 ans	39
24 ou 25 ans	39
25 ans et plus	38
Âge du plus jeune enfant	
20 ou 21 ans	65
22 ou 23 ans	49
24 ou 25 ans	38
26 ou 27 ans	28
28 ou 29 ans	15
30 ou 31 ans	16
32 à 34 ans	11
Nombre d'enfants de 20 à 34 ans	
Un	20
Deux	37
Trois ou plus	43
Proportion d'enfants issus d'une autre union	
Zéro	32
Tous	15 ^E
Proportion d'enfants adoptés	
Zéro	32
Tous	18 ^E
Proportion de garçons et de filles	
Toutes des filles	24
Tous des garçons	29

^E Utiliser avec prudence.

^F Échantillon trop petit pour produire une estimation fiable.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2001.